

CONTRAT 1430
N/REF : 8/03/2026 0H37 C:000751 I:00580
V/REF : Contrat N°001430 du 04/02/2025

SAS LAVALDIS
Leclerc Centre
62, BOULEVARD LOUIS ARMAND
BP 4239
53942 ST BERTHEVIN CEDEX

IMMEUBLE : LECLERC CENTRE
62, BD LOUIS ARMAND
.
53940 ST BERTHEVIN

Rennes, le

10 Avril 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : BASSINS ET ARRIERE MAGASIN : MR MENEZ TEL 0243646200
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : M. D. TESSIER

INTERVENTION DU 31/03/2026 :
SEPARATEURS BASSIN ET ARRIERE MAGASIN

BASSIN ORAGE :
ENTRETIEN DU
- 1 SEPARATEUR HYDROCARB 47.5 M3 SORTIE EP

ARRIERE MAGASIN :
- 1 SEPARATEUR A HYDROCARBURES 1,5M3

1 FOIS/AN

OBSERVATION :
LES DECHETS POMPES DURANT L'INTERVENTION SERONT EVACUES EN CENTRE DE
TRAITEMENT AGREE ET FACTURES EN SUS DE L'INTERVENTION AU PRIX DE :
- LES DÉCHETS HYDROCARBURES LIQUIDES : 298,00 HT / T(S)

FACTURATION : :
la redevance sera facturée par 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 45j réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' : Prix révisé H.T.
P : Prix contractuel H.T.
ICTrev-TS1 : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICTrev-TS1' : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 4/02/2026

Prix de base du contrat : 1560,28

Indice ICTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 09/2024 Valeur : 141,4
Mois de l'indice de révision : 12/2025 Valeur : 146,9

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien Séparateurs Bassin/Arr Magas	1/AN	1611,87	1611,87
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
8,00	M3 de déchets hydrocarbures traités		307,85	2462,80
TOTAL H.T.				4074,67
T.V.A. a 20,00%				814,93
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>4889,60</u>

Valeur en votre reglement au 31 Mai 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.